



SITE NATURA 2000 CALANQUES ET ILES MARSEILLAISES,
CAP CANAILLE ET MASSIF DU GRAND CAUNET



Secteur Calanques et Archipel de Riou

MILIEU TERRESTRE DES CALANQUES ENJEUX DE CONSERVATION

Problématique 2 **Maintien des landes et pelouses sèches**

GENERALITES

Les habitats concernés

- Enjeux forts :* 4090-4 Landes à Genêt de Lobel
6220-3* Pelouses annuelles sur dolomies (pour les zones en dynamique progressive)
6220-1* Pelouses à Brachypodes rameux, annuelles et bulbeuses (pour les zones en dynamique progressive)
Peuplement de la Sablière d'En Jarre
- Enjeux faibles :* 6220-1* Pelouses thermophiles à Brome érigé
6220-2* Pelouses sur dalles affleurantes

Localisations et contexte

Il s'agit des landes, des pelouses primaires (stables) ou secondaires (en évolution, le plus souvent colonisées par des broussailles). Ces habitats se situent sur les crêtes des principaux sommets ou sur les rebords de falaises parfois de façon très ponctuelle. Les pelouses secondaires, au cortège floristique appauvri, résultent de l'impact d'incendies, de sous-solages anciens, de piétinements intenses ou de débroussailllements actifs (ubac Carpiagne ou abords de la RD 559).

Les acteurs concernés

- Usagers : chasseurs, agriculteurs, randonneurs
- Associations de protection de la nature
- Propriétaires privés et Collectivités
- Gestionnaires de sites, acteurs CERPAM, acteurs DFCI
- Opérateurs de télécommunication

ORIGINES DES DEGRADATIONS DES HABITATS

-> Facteurs de dégradation liés à la fréquentation

- Surfréquentation des sommets : rudéralisation par nitrification et piétinement
- Création, élargissement, divagation de sentiers : destruction par piétinement intensif

-> Facteurs de dégradation liés aux aménagements

- Installation de pylônes, antennes, etc. : destruction
- Plantations de pins ou cultures à visées cynégétiques : destruction mécanique des pelouses

-> Facteurs de dégradation liés au changement d'usage des terres

- Embroussaillage : fermeture du milieu et disparition progressive des pelouses

↳ Disparition d'espèces patrimoniales (crête de l'Estret)

OBJECTIFS DE GESTION

- Obj. 1 - Restauration des landes et pelouses dégradées
- Obj. 2 - Favoriser les pelouses secondaires dynamiques et riches
- Obj. 3 - Maintenir les habitats primaires stables en bon état de conservation

PROPOSITIONS DE MESURES DE GESTION

Obj.1 - Restauration des landes et pelouses dégradées

Mesure 1.1 - Récolte des Pins

But : éviter la concurrence entre les habitats ouverts d'intérêt communautaire et les plantations de pins anciennement mises en place. Une solution préconisée serait la coupe de ces plantations dans les zones où la restauration d'une pinède ne reprendra pas et/ou menace un habitat d'intérêt communautaire.

Mesure 1.2 - Suppression des manges

But : protéger les pelouses des aménagements des chasseurs qui les utilisent pour les activités cynégétiques.

Obj.2 - Favoriser les pelouses secondaires dynamiques et riches

Mesure 2.1 - Entretien des milieux ouverts

But : favoriser les pelouses secondaires pour retrouver une importante diversité et protection contre les incendies par un entretien raisonné des milieux ouverts. L'entretien raisonné peut s'effectuer soit ponctuellement par un débroussaillage manuel, mécanique ou par brûlage dirigé, soit en continu par le pastoralisme ovin et éventuellement caprin, à condition de vérifier la non nocivité sur la faune des traitements antiparasitaires appliqués aux troupeaux. Dans tous les cas, des études préalables seront nécessaires pour vérifier l'efficacité du/des type(s) d'entretien retenu(s).

Mesure 2.2 - Conserver les milieux favorables aux reptiles

But : coordonner la gestion des pelouses méditerranéennes et des reptiles inféodés à ces habitats (Seps strié, Psammodrome d'Espagne, Léopard ocellé) notamment par la conservation des zones refuges et des zones de chasse.

Obj.3 - Maintenir les habitats primaires stables en bon état de conservation

Mesure 3.1 - Conserver les zones stratégiques

But : éviter la dégradation des crêtes en mosaïques (pelouses et genets) et des tâches de pelouses dans les dépressions sableuses en complexe avec les rochers dolomitiques ; une mise en défend de ces zones peut être envisagée.

Mesure 3.2 - Limiter les perturbations anthropiques

But : préserver ces habitats des menaces liées (i) à la fréquentation en la canalisant avec éventuellement des mises en défend des habitats sur les sommets très fréquentés et en voie de rudéralisation (ex Marseilleveyre) ; (ii) aux aménagements en interdisant l'ouverture de sentiers, l'élargissement de pistes et de sentiers, l'installation de pylône, antenne, etc.

AMELIORATION DES CONNAISSANCES

Thème	Définition de la mesure	Catégorie d'étude
État de conservation des habitats	Caractérisation phytosociologique plus précise pour distinguer les pelouses (6220-1, 6220-2 et 6220-3) car elles sont souvent imbriquées	Recherche
Répartition des populations d'espèces	Suivi des populations déjà localisées d'espèces animales d'intérêt patrimonial	Expérimentation à mettre en place
	Nouvelles prospections, dans les secteurs favorables, des populations d'espèces animales et végétales d'intérêt communautaire ou patrimonial	Étude
	Approfondir les connaissances sur les effectifs, les caractéristiques morphologiques et génétiques, les tendances évolutives des espèces animales et notamment des reptiles	Recherche